



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Internet

Question écrite n° 100417

Texte de la question

M. Jacques Cresta attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie et des finances, chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire, sur les attaques des cybercriminels dont les PME sont la cible. Plusieurs petites et moyennes entreprises ont été victimes ces derniers mois de cybermalveillance, selon la CGPME il s'agirait d'une entreprise sur quatre. Ces cyberattaques ne concernent plus que les grands groupes mais ciblent toutes les entreprises. La plupart des PME sont désarmées face à de telles pratiques, n'ayant pas souvent les bonnes attitudes ou les bonnes pratiques par méconnaissance du danger dans l'utilisation de leur matériel informatique. La grande majorité de ces attaques pourraient être évitées par la mise en œuvre de « bonnes pratiques » et par une information en direction des chefs d'entreprises. De plus, ces derniers, lorsqu'ils sont confrontés à ce type d'attaque, ne savent pas vers quel interlocuteur se tourner. Il souhaiterait connaître les mesures que compte prendre le Gouvernement afin de protéger les PME des cyberattaques.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Cresta](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100417

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, consommation et économie sociale et solidaire

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er novembre 2016](#), page 8965

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)